



ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2026_218
AN04520261005653

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations établies du 28/09/2026 au 02/10/2026.

Article 2 :

Le directeur du centre de gestion du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à ORLEANS le 06/10/2026



Pour la Présidente et par délégation,
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-président du CDG45

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0452607150000 35001	Attaché	Chargé de mission PLH	Recrutement sur un autre grade	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	28/09/2026	2026_159
V0452608210007 51001	Adjoint technique	Agent d'entretien des espaces verts (h/f)	Erreur matérielle (doublet)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	28/09/2026	2026-171
V0452608110008 65001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	DIRECTEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	Absence de candidature adaptée	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY	01/10/2026	2026-171
V0452608110009 24001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	DIRECTEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	Absence de candidature adaptée	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY	01/10/2026	2026-171
V0452609240006 24001	Assistant de conservation	agent de bibliothèque	Erreur matérielle (doublet)	COMMUNE DE SANDILLON	30/09/2026	2026_208
V0452607100023 31001	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Travailleur social autonomie - SAINT JEAN DE BRAVE (7714) (h/f)	Erreur matérielle (doublet)	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	02/10/2026	2026_159